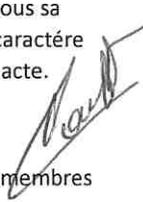


**MAIRIE D'AMPLEPUS**  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2024  
**Extrait du registre des Délibérations**  
Délibération n°27

OBJET :

**SUBVENTION ETUDES SURVEILLEES – ECOLE PRIVE SAINT CHARLES  
ANNEE 2024-2025**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

  
En exercice : 27 membres

Présent(s) : 17

Pouvoir(s) : 6

Absent(s) : 10

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

*14/10/24*

Publication le :

*14/10/24*

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le huit octobre deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

**Les membres présents en séance :**

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Romain COLLIER, Dimitri GIRARD

**Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :** Jean-Pierre HERRADA à Sandrine DEVEAUX, Nathalie CHANFRAY à Lydie AUGAY, Aurélie LEDIEU à Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD à Corinne GELIN, Daniel DUMONTET à Dimitri GIRARD, Patricia PIVOT à Romain COLLIER

**Le ou les membres absent(s) :** Peggy ROUGE-PIPEREAU, Jean-Pierre HERRADA, Nathalie CHANFRAY, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT

*Vu l'Avis favorable de la Commission vie scolaire, jeunesse, petite enfance du 26/09/2024*

*Vu l'Avis favorable de la Commission des Finances, affaires générales du 30/09/2024*

Comme chaque année, l'école Saint Charles sollicite le renouvellement de l'aide financière de la Commune pour les études surveillées.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 6 118,42 € au profit de l'A.E.P.

**Adopté à l'unanimité**

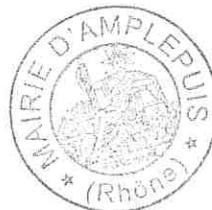
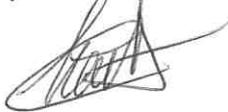
Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 8 octobre 2024

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,

René PONTET

